

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 8 décembre 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 2 décembre 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Christiane DECANTER-CAULLET), M. Jean-Max LEFEBVRE (à M. Pierre BOURGOIS), M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), Mme Dong NGUYEN (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Aurélie VERNIER (à M. Patrick DELEBARRE)

Absentes : Mme Martine FOULON, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N°16-4-35

Jeunesse – Périscolaire

Garderies Périscolaires

Convention d'Objectifs
avec le CJB Accueil

Rapport de
M. E. DESREUMAUX, Conseiller Municipal Délégué
Mme AC. DERVILLE, Adjointe au Maire

Par délibération n° 02-05-31 en date du 17 décembre 2002, vous avez décidé de confier les garderies périscolaires et les centres de loisirs au secteur associatif.

La gestion de ces activités et les modalités qui la gouvernent ont été définies dans une convention signée par M. le Maire, qu'il convient d'actualiser.

C'est pourquoi je vous propose :

- de valider la convention annexée à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Travaux préparatoires
Conseil d'administration du 22 novembre 2016
Commission Générale du 30 novembre 2016



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire